

# LE PRÉSENT ET L'AVENIR

PROMOUVOIR LES DROITS, L'AUTONOMISATION ET LA PROTECTION DES ENFANTS DÉFENSEUR.EUSE.S DES DROITS HUMAINS DANS LE MONDE ET DANS DES PAYS DISTINCTS



## OBJECTIF



Renforcement de l'autonomie, de la jouissance des droits et de la protection des enfants défenseur.euse.s des droits humains (EDDH) dans le monde entier et dans certains pays (Brésil, Moldavie, Thaïlande et Togo).

## VISION

Grâce à l'exercice de leurs droits et à leur autonomisation et protection, les EDDH peuvent être de puissants catalyseur.euse.s des droits humains, du changement démocratique, de la bonne gouvernance et du développement durable, en renforçant la voix et l'action des défenseur.euse.s adultes et en remettant en question le statu quo, notamment par le biais de réponses nouvelles et inclusives aux défis.



## RESULTATS ATTENDUS

### 1. Amélioration de la promotion et de la défense sûres et durables des droits humains par des EDDH habilités, en particulier les jeunes filles et les autres groupes de EDDH les plus privés de leurs droits.

- Amélioration de la capacité des EDDH aspirants/actuels à utiliser des ressources, outils, stratégies et relations.
- Amélioration de la capacité des enfants à s'engager dans des actions sûres, autonomes et durables en tant qu'EDDH.
- Meilleure compréhension des risques et des réponses possibles aux menaces/attaques, et liens avec les mécanismes de protection des DDH.

### 2. Meilleure reconnaissance effective des EDDH par les détenteur.rice.s d'obligations et de responsabilités

- Amélioration de la capacité des défenseur.euse.s adultes à reconnaître, autonomiser, protéger et faire progresser les droits des EDDH.
- Amélioration de la volonté et de la capacité des mécanismes globaux/régionaux de défense des droits humains ainsi que des mécanismes de protection des DDH à faire progresser les droits des EDDH dans leurs travail et décisions.
- Volonté accrue des autorités nationales/locales de reconnaître les EDDH et sensibilisation accrue aux moyens de mettre en œuvre leurs droits.

## ACTIVITÉS CLÉS

CONNECT

Du local au mondial et du mondial au local

- Fonctionnement de l'Equipe consultative des enfants afin de favoriser la participation des enfants tout au long du projet
- Consultations et stratégies mondiales
- Développement et publication d'outils
- Matériel et ateliers de formation
- Création de partenariats
- Conseils techniques
- Plaidoyer
- Sensibilisation

## AVEC QUI ET POUR QUI

### Bénéficiaires directs et groupe cible

Les EDDH (moins de 18 ans) actuels/aspirants dans le monde et dans les pays sélectionnés, en particulier les enfants qui sont confrontés de façon disproportionnée à des obstacles lorsqu'ils/elles agissent en tant que DDH, notamment les filles, les enfants de différents genres, les enfants issus de communautés autochtones et de minorités, les enfants réfugiés, les enfants vivant dans la pauvreté, etc.

### Autres groupes cibles

**Détenteur.euse.s de responsabilités:** Adultes défenseur.euse.s (individus / organisations / coalitions), y compris les membres du réseau CRCnct et les ONG de défense des droits humains au sens large, et d'autres acteurs non étatiques (INDH et Ombudsmen pour enfants).

**Détenteur.euse.s de devoirs:** Autorités nationales (Parlements/Ministères/autres institutions), diplomates auprès des Nations Unies (Missions Permanentes à Genève) et mécanismes de défense des droits humains onusiens/régionaux.

## FAITS ESSENTIELS



**Où:** Mondialement, avec des actions dans les pays prioritaires: Brésil, Moldavie, Thaïlande & Togo

**Quand:** Du 1er avril 2024 au 31 mars 2027

**Durée:** 36 mois

**Budget total:** +/- 810,000 Francs Suisses (CHF)

**Organisation chargée de la mise en œuvre :**

Child Rights Connect (CRCnct)



## PARTENAIRES

**Brésil:** Alana Institute

**Moldavie:** Child Rights Information Centre

**Thaïlande:** Amnesty International

**Togo:** Plan International

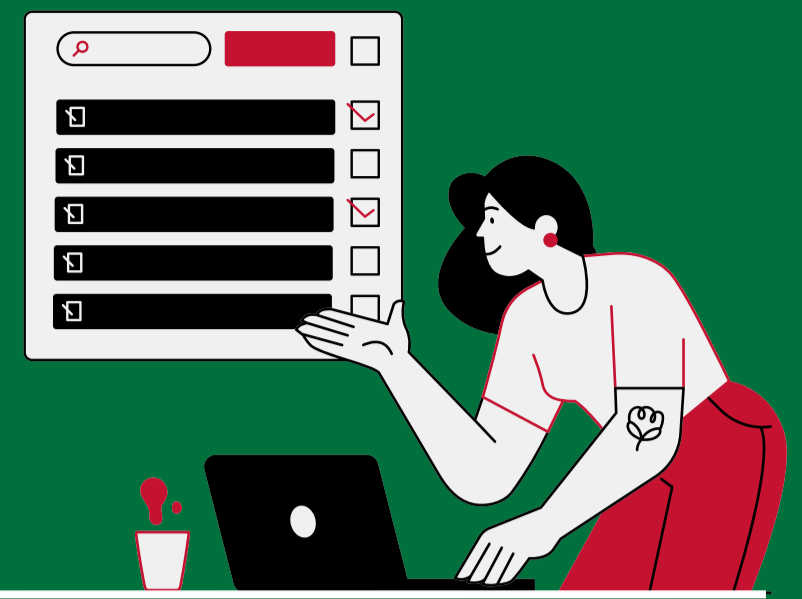
**Mondialement:** Save the Children et autres membres du réseau de CRCnct

Ainsi que d'autres partenaires



# Comment le changement se produira-t-il?

Avec une reconnaissance accrue du fait que la Déclaration des Nations Unies sur les DDH s'applique également aux enfants, une meilleure connaissance juridique des droits des EDDH, le renforcement du rôle de soutien des adultes, la promotion d'une culture de la participation et de l'activisme des enfants et un soutien adapté, les enfants développeront la confiance, les compétences, les moyens et les relations nécessaires pour renforcer leur potentiel et leur capacité à agir pour relever les défis les plus urgents auxquels sont confrontées les sociétés et l'humanité.



## La théorie du changement

UNE APPROCHE GLOBALE À LOCALE QUI SE RENFORCE MUTUELLEMENT

Les normes, pratiques et ressources mondiales sont testées et intégrées dans les pays prioritaires et les résultats obtenus dans ces pays sont utilisés pour informer les actions entreprises au niveau mondial.



### DÉFIS PRINCIPAUX

- L'absence de reconnaissance mondiale du fait que la Déclaration des Nations Unies sur les DDH s'applique aux enfants, ce qui entraîne des violations de leurs droits en tant que défenseur.euse.s.
- Obstacles, risques et représailles spécifiques liés au statut des enfants dans la société: la discrimination fondée sur l'âge et le sexe, les attitudes paternalistes à l'égard des enfants, la stigmatisation, les restrictions injustifiées à l'exercice des droits civils et politiques, le manque d'accès à des informations adaptées aux enfants, à des mécanismes de plainte et à des voies de recours efficaces, etc.
- Défis et opportunités supplémentaires et spécifiques dans les pays sélectionnés: Brésil, Moldavie, Thaïlande et Togo

### INTERVENTIONS

- Participation continue des enfants tout au long du projet par l'intermédiaire de l'Equipe consultative mondiale des enfants (CAT).
- Consultations mondiales et élaboration de stratégies avec les enfants et les adultes
- Développement d'outils et publication | Renforcement des capacités
- Sensibilisation, plaidoyer et conseils techniques

### OUTPUTS

Les enfants sont consultés, les principaux obstacles à la sécurité, à l'autonomisation et à l'action durable des EDDH sont évalués, et des stratégies pour les surmonter sont identifiées et utilisées.

Les EDDH, en particulier les filles et les autres groupes d'enfants les plus privés de leurs droits, disposent d'outils plus accessibles.

Des supports de formation axés sur les enfants sont élaborés et des ateliers sont organisés à l'intention des EDDH pour leur permettre d'agir de manière sûre, autonome et durable en tant que DDH.

Des consultations sont menées avec des défenseur.euse.s adultes, une évaluation des défis pour la société civile que représentent les menaces et les opportunités pour les EDDH est conduite, et des stratégies pour surmonter ces obstacles sont identifiées et utilisées.

Des outils sont élaborés et publiés à l'intention des adultes pour les aider à mettre en œuvre une approche fondée sur les droits de l'enfant et à prendre en compte les droits des EDDH dans leur travail, en mettant l'accent sur les filles EDDH et les autres groupes de EDDH les plus privés de leurs droits.

Des conseils techniques sont fournis aux agences et mécanismes onusiens/régionaux, ainsi qu'aux mécanismes de protection des DDH sur les droits des EDDH, l'intégration des droits de l'enfant et la participation et la protection des enfants.

Les autorités nationales/locales sont conseillées sur la façon de réformer leurs lois/politiques/pratiques visant à renforcer les droits des EDDH.

### RESULTATS IMMÉDIATS

Capacité accrue des EDDH, en particulier des filles et des autres groupes d'EDDH les plus privés de leurs droits, à utiliser des ressources, outils, stratégies et relations.

Capacité accrue des enfants, en particulier des filles et des autres EDDH les plus privés de leurs droits, à s'engager dans des actions sûres, autonomes et durables en tant qu'EDDH.

Meilleure compréhension des risques et des réponses possibles aux menaces/attaques; et liens avec les mécanismes de protection des DDH, par les EDDH, en particulier ceux/celles qui sont menacé.e.s ou attaqué.e.s, y compris les filles.

Amélioration de la capacité des défenseur.euse.s adultes à reconnaître, autonomiser, protéger et faire progresser les droits des EDDH.

Amélioration de la volonté et de la capacité des mécanismes mondiaux/régionaux de défense des droits humains et des mécanismes de protection des DDH à promouvoir les droits, l'autonomisation et la protection des EDDH dans leurs travail et décisions.

Volonté accrue des autorités nationales/locales de reconnaître l'existence, le statut et le rôle des EDDH et sensibilisation accrue aux moyens de mettre en œuvre leurs droits en tant que DDH.

### RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Amélioration de la promotion et de la défense sûres et durables des droits humains par les EDDH habilité.e.s, en particulier les jeunes filles et les autres groupes d'EDDH les plus privés de leurs droits.

Meilleure reconnaissance effective des EDDH par les détenteur.ice.s d'obligations et de responsabilités



**Renforcement de l'autonomie, de la jouissance des droits et de la protection des enfants défenseur.euse.s des droits humains dans le monde entier**

### IMPACT